

de reconnaître Marie comme mère de Dieu, et le Christ comme consubstantiel à son Père et à la Vierge sa mère. Les Pères décidèrent que Jésus-Christ était lui-même une nature du Verbe incarné; que les deux natures subsistaient distinctes en lui, qu'elles étaient unies hypostatiquement et conservaient leurs propriétés; et qu'il exécutait deux volontés et deux opérations, l'une divine, l'autre humaine; enfin ils condamnèrent ceux qui repousseraient ces dogmes ou qui ne prononceraient pas anathème contre les hérétiques qui attaquaient la Trinité et l'incarnation.

Sabellius, Arius, Origène, Didyme, Évagre, Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople et ses successeurs Pyrrhus et Paul, furent excommuniés. On lança les plus terribles anathèmes contre ceux qui acceptaient l'Ecthèse d'Héraclius ou le Type de Constant; contre les prêtres qui se soumettaient aux dispositions prononcées par les impies entachés de monothélisme; et contre les hérétiques qui soutiendraient que leur doctrine était semblable à celle des Pères, ou qui exposeraient de nouvelles formules sur l'incarnation. La souscription de l'arrêt est conçue en ces termes : « Moi, Martin, par la grâce de Dieu évêque de la » sainte Église catholique et apostolique de la ville de Rome, » j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la » foi orthodoxe, ainsi qu'à la condamnation de Théodore, » prélat de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de » Constantinople, des patriarches Pyrrhus et Paul, ses suc- » cesseurs, de leurs écrits hérétiques, de l'Ecthèse et du Type » impie qu'ils ont publié à Byzance. »

Les actes du concile furent écrits en latin et en grec, à la

demande des moines de Palestine, et le pontife les envoya aux Églises d'Orient et d'Occident, avec plusieurs lettres synodales. Il adressa des circulaires à tous les fidèles de la chrétienté, pour les instruire de l'erreur des monothélites, et de la nécessité d'assembler un concile pour condamner cette hérésie. « Nous envoyons, écrit-il, les actes du synode à tous » les chrétiens, afin de justifier notre conduite devant Dieu, » et de rendre inexcusables ceux qui nous refuseront l'obéissance qu'ils nous doivent. N'écoutez point les novateurs, » et ne redoutez pas la puissance de ces hommes couronnés » dont la vie passe comme l'herbe qui se fane, et dont aucun » n'a été crucifié pour nous. »

Il informa ensuite l'empereur des décisions du concile, en lui disant : « Nos adversaires, seigneur, ont osé écrire aux » évêques d'Afrique que vous aviez publié le Type afin d'arrêter la violence de nos discussions théologiques, et pour » laisser à la vérité le temps de s'établir. Le malheur de ces » discordes doit retomber sur eux-mêmes, qui se sont écartés » des préceptes de l'Église; car les Pères affirment que le » moindre changement dans l'exposition des vérités divines » est condamnable aux yeux de Dieu. Nous vous adressons » les actes de notre concile avec leur traduction en grec, et » nous vous prions de les lire attentivement, afin que vos » pieuses lois proscrivent les hérétiques, et fassent triompher » les doctrines des saints Pères et des conciles. »

A cette époque le nouvel évêque de Thessalonique, Paul, envoya ses lettres synodales à la cour de Rome : le pontife les jugea monothélites; cependant, à la demande de ses députés, il consentit à suspendre les effets de l'excommunica-

tion que ce prélat avait encourue; il releva seulement l'erreur dans laquelle il était tombé, et lui adressa par ses légats la profession de foi qu'il devait suivre. Paul, craignant que sa soumission au saint-père ne lui attirât l'inimitié des évêques de l'Orient, trompa les mandataires de Martin et leur remit une exposition de ses croyances dans laquelle, en parlant de la volonté et de l'opération du Christ, il avait retranché le mot « naturelle, » ainsi que la formule d'anathème prononcée contre les hérétiques.

Les légats de la cour de Rome, séduits par les artifices et par les flatteries de l'évêque de Thessalonique, acceptèrent cet écrit, qu'ils rapportèrent au pontife. Martin ayant reconnu la fourberie, s'emporta contre ses envoyés, les appela traîtres, sacrilèges, infâmes, et les fit renfermer dans un monastère où ils firent pénitence, revêtus d'un sac, et la tête couverte de cendres. Ensuite il écrivit à Paul cette lettre menaçante :

« Sachez, évêque fourbe et imposteur, que vous êtes déposé de toute dignité sacerdotale, jusqu'au jour où vous confirmerez, par écrit, sans aucune restriction ni omission, ce que nous avons décidé en notre concile, et où vous aurez anathématisé les nouveaux hérétiques, leur Echèse sacrilège et leur Type odieux.

» Si vous désirez rentrer dans notre communion, vous devez à l'instant même réparer la faute que vous avez commise contre les canons, en ne vous reconnaissant pas, dans vos lettres, pour sujet et vicaire du saint-siège. » Martin adressa en même temps un ordre au clergé de Thessalonique, pour défendre toute communication avec Paul s'il persistait dans l'hérésie. et pour nommer un autre évêque.

Amandus ou saint Amand, prélat de Maëstricht, avait envoyé une lettre au pape pour l'instruire des désordres des ecclésiastiques de son diocèse et pour lui faire connaître qu'il voulait abandonner son siège, afin de fuir les scandales qu'il ne pouvait empêcher. Martin lui répondit : « Nous avons appris que les prêtres, les diacres et les autres clercs, tombent dans les péchés honteux de fornication, de sodomie et de bestialité. Ceux d'entre ces infâmes qui auront été surpris une seule fois dans le péché, après avoir reçu les ordres sacrés, devront être déposés, sans espérance d'être rétablis, et passeront leur vie dans l'accomplissement d'une sévère pénitence. N'ayez donc aucune compassion pour les coupables, car nous ne voulons devant l'autel que des ministres dont l'existence ait été pure.

» Mais il ne vous est pas permis d'abandonner les fonctions de votre dignité pour vivre dans la retraite à cause des péchés des autres; vous devez au contraire dominer votre affliction, et rester sur le siège épiscopal pour l'édification des chrétiens de la Gaule.

» Nous vous envoyons les actes du dernier synode et notre circulaire, afin que vous les fassiez connaître à tous les ecclésiastiques de votre juridiction : ils devront approuver sans examen ce que nous avons décidé pour la foi, et ils nous adresseront cette confirmation souscrite de leur main.

» Engagez le roi Sigebert à nous envoyer des évêques, qui consentiront à se charger de la légation du saint-siège auprès de l'empereur, pour remettre au prince les actes de notre concile et ceux de votre assemblée.

» Nous avons fait donner à votre député les reliques que

» vous nous demandiez ; quant aux livres, notre bibliothèque étant pauvre, il n'a pas été en notre puissance de les remettre à votre mandataire, et son départ précipité nous a empêché de faire transcrire des copies des ouvrages qui sont dans nos archives. »

Martin adressa des lettres au roi Clovis II, pour le prier d'envoyer à Rome deux prélats de son royaume, qui accompagneraient à Constantinople une ambassade à laquelle il voulait donner un caractère de solennité. Saint Eloi et saint Ouen, qui avaient d'abord été désignés par le prince pour se rendre auprès du pape, ne purent accomplir cette mission parce que des raisons d'état les retinrent dans les Gaules.

En exécutant toutes ces réformes, le saint-père n'avait pas prévu l'orage que son zèle avait formé en Orient ; l'empereur Constant, instruit que le pontife cherchait un appui contre son autorité, résolut de faire exécuter son édit du Type dans ses provinces d'Italie et d'abaisser enfin l'orgueil de la cour de Rome. Il envoya Olympius son favori, en qualité d'exarque, avec ordre de s'assurer de l'armée et de s'emparer de Martin. S'il trouvait de la résistance dans les soldats, il devait temporiser, séduire peu à peu les troupes par des largesses et des distinctions ; et enfin, quand le moment lui paraîtrait favorable, il devait faire enlever le pontife de son palais et l'envoyer à Constantinople.

Olympius débarqua en Italie pendant la tenue du concile de Latran ; d'abord, suivant ses instructions, il engagea une partie des évêques à se séparer de la communion du pape ; toutes ses tentatives ayant échoué, et n'osant point encore employer la violence, il eut recours à la trahison. Au moment

où le saint-père lui présentait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, l'exarque fit un signal convenu, et son écuyer tira le glaive pour massacrer le pontife. Par un miracle éclatant, ajoutent les historiens sacrés, Martin devint invisible et l'écuyer aveugle. Olympius, frappé de ce prodige, se prosterna aux pieds du pontife, et lui découvrit les ordres qu'il avait reçus de l'empereur ; ensuite il passa en Sicile pour combattre les Sarrasins, et forma un royaume indépendant.

L'exarque fut assassiné secrètement quelque temps après, et Constant nomma pour lui succéder deux officiers, Théodore, surnommé Calliopas, et un domestique du palais qui portait aussi le nom de Théodore, et dont le surnom était Pellare. Ils avaient ordre d'enlever de vive force le pape, en l'accusant devant le peuple d'hérésie et de crimes d'état, et en lui reprochant de ne pas honorer Marie comme mère de Dieu, et d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins.

Martin, instruit de leurs projets par ses espions, se retira avec son clergé dans l'église de Latran, le jour même où les officiers de l'empire entrèrent à Rome. Il ne visita point l'exarque ; et sous prétexte de son état de maladie, il envoya quelques prêtres pour le complimenter. Celui-ci leur répondit « qu'il voulait adorer le pontife, conformément à l'usage, et que le lendemain, dimanche, jour du Seigneur, il se rendrait au palais patriarcal, où il espérait le voir. » Le terme adorer, à cette époque, ne représentait pas l'idée que nous lui attribuons dans notre langue ; il signifiait simplement honorer ; et la coutume d'une adoration réelle et sacrilège, ainsi qu'elle se pratique à Rome de nos jours, était inconnue aux évêques des premiers siècles.

Le lendemain la messe fut célébrée dans la basilique de Latran par le saint-père; mais l'exarque, redoutant la fureur du peuple, n'osa pas tenter l'enlèvement, malgré le nombre de ses troupes. Seulement il envoya son cartulaire avec quelques soldats le lundi matin au palais de Latran, pour se plaindre de la défiance qu'on lui témoignait. « On vous accuse, saint-père, lui dit l'officier, de cacher des armes et des pierres pour votre défense, et d'avoir renfermé des gens de guerre dans votre palais pontifical. »

Martin le prit aussitôt par la main et lui fit visiter sa demeure, afin qu'il rendît témoignage de la fausseté de ces accusations. « Nos ennemis, ajouta le pontife, nous ont toujours calomnié : à l'arrivée d'Olympius, on nous accusait aussi d'être entouré d'hommes armés pour repousser la force par la violence. Il a bientôt reconnu que nous placions en Dieu seul toute notre confiance. »

L'exarque, rassuré sur les dangers de l'arrestation, se mit à la tête de ses troupes et fit entourer la basilique. A l'approche des soldats, le pontife, quoique malade, se fit placer sur un lit à la porte même de l'église; ceux-ci, sans égards pour ce vénérable vieillard, ni pour la sainteté du lieu, pénétrèrent dans le temple, brisèrent les luminaires, et au milieu de la terreur et du bruit des armes, Calliopas montrant aux prêtres et aux diacres l'ordre de l'empereur, leur commanda de déposer Martin comme indigne de la tiare, et d'ordonner un autre évêque à sa place.

Un geste, une parole du saint-père, et le sang allait couler : Martin se leva avec calme, et s'appuyant sur deux jeunes ecclésiastiques, il sortit lentement de la basilique. Les prêtres

se jetèrent aussitôt sur les gardes en s'écriant : « Non, le saint-père ne sortira pas de ces murs ! Anathème contre vous, mercenaires d'un tyran, destructeurs de la foi chrétienne ! anathème contre vous ! » Le pontife étendit la main, et le clergé obéissant vint se ranger à ses côtés.

Martin se livra ensuite aux soldats de l'exarque; mais au moment où ils se préparaient à l'emmener, les prêtres et les diacres se jetèrent de nouveau sur la troupe, et entourant le saint-père, ils criaient : « Ne l'abandonnons point, c'est notre père; vivons ou mourons avec lui ! » Alors le pontife adressa cette prière à Calliopas : « Seigneur, permettez à ceux de mon clergé qui m'aiment de me suivre dans l'esclavage. » Tous l'accompagnèrent à son palais, qui fut à l'instant changé en prison, et dont toutes les portes furent gardées par les soldats de l'exarque Théodore.

La nuit suivante, pendant que le clergé était plongé dans le sommeil, on enleva le saint-père et on le fit sortir de Rome, accompagné seulement de six serviteurs dévoués. Son enlèvement fut si précipité, qu'il ne put emporter aucune des choses nécessaires à un long voyage, si ce n'est une simple coupe à boire. Son escorte, embarquée sur le Tibre, arriva le mercredi 19 juin à dix heures du matin à Porto, d'où elle repartit le même jour; et le 1<sup>er</sup> juillet elle entra dans Misène. Le pontife fut ensuite conduit en Calabre, de là, dans différentes îles, et enfin on le déposa dans l'île de Naxos, où il demeura une année entière.

Pendant toute la durée du voyage, Martin, accablé par une dysenterie cruelle, n'avait pu sortir du vaisseau, qui était devenu sa prison. Les évêques et les fidèles de Naxos lui

envoyaient des présents pour soulager ses maux; mais les soldats qui le gardaient s'emparaient de ses provisions, le chargeaient d'outrages, et frappaient même les citoyens, les repoussant avec colère et criant : « Mort à ceux qui aiment cet » homme; ils sont ennemis de l'état! »

Enfin Constant donna l'ordre de l'amener à Constantinople; et au milieu du mois de septembre de l'année 654, le saint-père entra dans le port de la ville impériale. Pendant une journée entière Martin resta sur le vaisseau, couché sur du mauvais linge et livré en spectacle à toute la populace, qui l'appelait hérétique, ennemi de Dieu, de la Vierge et du prince. Le soir, un scribe, nommé Sagolève, et plusieurs gardes, le descendirent de la barque et le portèrent dans la prison appelée Prandéaria, où il demeura trois mois sans aucun secours. On croit qu'il écrivit dans son cachot les deux lettres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Dans la première, il se justifie auprès de l'empereur des accusations portées contre lui, et invoque le témoignage que le clergé romain avait rendu de la pureté de sa foi en présence de l'exarque; il proteste qu'il défendra les décisions de son concile aussi longtemps que la vie lui sera laissée. « Je n'ai envoyé, » écrivait-il, ni lettres ni argent aux Sarrasins; j'ai seulement » donné quelques secours à des serviteurs de Dieu qui venaient » de ces pays chercher des aumônes pour les chrétiens malheureux. Je crois à la glorieuse Marie, vierge et mère du Christ, » et je déclare anathème, dans ce monde et dans l'autre, » à ceux qui refusent de l'honorer et de l'adorer au-dessus de » toutes les créatures. » Il termine sa seconde lettre en disant : « Il y a quarante jours, seigneur, que je n'ai pu ob-

» tenir un bain pour mon corps affaibli. Je me sens glacé » par la souffrance, car le mal qui dévore mes entrailles ne » m'a laissé aucun repos sur la mer ni sur la terre. Mes forces » y succombent; et lorsque je demande une nourriture salu- » taire qui puisse me ranimer, j'éprouve un refus insultant. » Cependant je prie Dieu, quand il m'aura retiré de cette vie, » de chercher ceux qui me persécutent, pour les ramener à » la pénitence. »

Enfin il fut tiré de son cachot et apporté dans le sénat, assemblé pour l'interroger. Le sacellaire Bucoléon, chargé de présider le conseil, lui ayant commandé de se lever, quelques officiers le soutinrent dans leurs bras, et le sacellaire l'apostropha par ces dures paroles : « Misérable! notre » souverain a-t-il opprimé ta personne, s'est-il emparé des » richesses de ton Église, ou seulement a-t-il cherché à te » ravir la dignité d'évêque? » Le pontife garda le silence.

Bucoléon reprit en le menaçant : « Puisque ta voix n'ose » s'élever devant nous, celle de tes accusateurs va nous ré- » pondre. » Aussitôt Dorothee, patrice de Cilicie, plusieurs soldats, André, secrétaire d'Olympius, et quelques gardes de la suite de cet exarque, s'avancèrent au milieu du conseil. Au moment où l'Évangile fut ouvert pour recevoir leurs serments, Martin dit aux magistrats : « Je vous prie, seigneurs, » au nom du Christ qui nous entend, de laisser parler ces » hommes sans les faire jurer sur les saintes Écritures; qu'ils » disent contre moi ce qui leur est commandé, mais qu'ils ne » perdent point leurs âmes par un serment condamnable. »

Les témoins jurèrent néanmoins de faire connaître aux juges la vérité. Dorothee s'exprima le premier en ces ter-